



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 162 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum au Sahara
occidental

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	9
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	25
A. Ressources financières	25
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	26
C. Évolution des dépenses mensuelles	27
D. Autres produits et ajustements	27
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	28



F.	Contributions non budgétisées.....	28
IV.	Analyse des écarts.....	29
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	32
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/305 et 70/286, ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale.....	33
A.	Assemblée générale.....	33
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....	33

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile organique, composante militaire et composante appui).

La Mission s'est employée à exécuter les tâches qui lui ont été confiées dans les résolutions 2218 (2015) et 2285 (2016) en agissant sur plusieurs fronts. Elle a veillé à ce que soit évitée toute violation grave de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et a établi des rapports analytiques et thématiques comportant des informations à jour sur la situation et sur les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région. Ces dernières fonctions ont été perturbées par le départ en mars 2016 du personnel civil de la Mission recruté sur le plan international.

Pendant l'exercice considéré, la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 50 148 300 dollars, ce qui représente un taux brut d'exécution du budget de 98,1 % (contre un montant de 51 059 700 dollars et un taux d'exécution de 94,7 % en 2014/15).

L'exécution du budget de la Mission est caractérisée par une sous-utilisation des crédits prévus pour les militaires et le personnel de police, principalement imputable à des dépenses inférieures aux prévisions au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour les observateurs militaires et les membres de la Police des Nations Unies en raison de taux de vacance de postes moyens effectifs plus élevés que prévu, et au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement du personnel militaire, ainsi que par une sous-utilisation des crédits ouverts pour le personnel civil, liée essentiellement au fait que les dépenses communes pour le personnel recruté sur le plan international ont été moindres que prévu. La sous-utilisation globale a été en partie contrebalancée par des dépenses opérationnelles supplémentaires imprévues.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 064,2	6 247,6	816,6	11,6
Personnel civil	20 762,7	20 511,2	251,5	1,2
Dépenses opérationnelles	23 291,4	23 389,5	(98,1)	(0,4)
Montant brut	51 118,3	50 148,3	970,0	1,9

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 116,2	2 132,7	(16,5)	(0,8)
Montant net	49 002,1	48 015,6	986,5	2,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 071,7	2 136,6	(64,9)	(3,1)
Total	53 190,0	52 284,9	905,1	1,7

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	218	200	8,3
Contingents	27	26	3,7
Police des Nations Unies	12	2	83,3
Personnel recruté sur le plan international	89	83	6,7
Personnel recruté sur le plan national	168	157	6,5
Volontaires des Nations Unies	16	9	43,8
Personnel fourni par les gouvernements	10	3	70,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 19 janvier 2015 (A/69/730), s'élevait à un montant brut de 53 257 200 dollars (montant net : 51 006 000 dollars), à l'exclusion des contributions volontaires en nature budgétisées, évaluées à 2 071 700 dollars. Il couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 membres de la Police des Nations Unies, 89 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 168 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 16 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 17 avril 2015 (A/69/839/Add.3), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver l'ouverture de crédits d'un montant brut de 52 441 700 dollars (montant net : 50 251 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la MINURSO pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

3. Dans sa résolution 69/305, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 51 118 300 dollars (montant net : 49 002 100 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2015/16. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport dans ses résolutions 2218 (2015) et 2285 (2016).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile organique, composante militaire et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. La Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées et a veillé, dans le cadre de la surveillance du cessez-le-feu et des activités connexes de stabilisation, à la bonne coordination entre ses propres composantes et les organismes des Nations Unies concernés et autres parties prenantes présentes dans la zone d'opérations. Elle a également appuyé les efforts de médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général en s'employant, en collaboration avec les parties et les autres acteurs concernés présents dans la zone d'opérations, à instaurer des conditions politiques propres à faciliter le processus de négociation en cours.

9. La MINURSO a prêté son concours aux initiatives d'aide humanitaire et de consolidation de la paix en fournissant une assistance logistique et en déployant des membres de la Police des Nations Unies et une unité militaire médicale, à l'appui du programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ainsi qu'en menant des activités de déminage par l'intermédiaire de son Centre de coordination de la lutte antimines. Toutefois, le programme de mesures de confiance du HCR, interrompu en juin 2014, n'a toujours pas repris. La Mission est restée néanmoins disposée à appuyer les visites familiales organisées par le HCR, même si aucune n'a eu lieu pendant l'exercice considéré. Elle a également tenu des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations ainsi que de la Direction générale Aide humanitaire et protection civile de la Commission européenne.

10. Le 16 mars 2016, les autorités marocaines ont exigé que 84 membres du personnel de l'Union africaine et du personnel civil de la MINURSO recruté sur le plan international quittent le Sahara occidental. Au 31 mai 2016, 25 membres du personnel recruté sur le plan international avaient été transférés à Las Palmas (Espagne), 28 étaient toujours au quartier général de la Mission à Laayoune et 17 avaient été envoyés dans leur pays d'origine. Aucun des membres du personnel partis n'avait pu revenir dans la zone de la Mission au 30 juin 2016. Dans sa résolution 2285 (2016), le Conseil de sécurité a souligné qu'il était urgent que la MINURSO puisse de nouveau exercer pleinement ses fonctions et prié le Secrétaire général de lui faire savoir, dans les 90 jours, si la MINURSO pouvait de nouveau exercer pleinement son mandat. Alors que les négociations sur la mise en œuvre de la résolution 2285 (2016) étaient en cours, à titre de mesure temporaire, 25 membres du personnel indispensable, occupant des fonctions essentielles et chargés de la supervision, de l'approbation et de la délégation de pouvoir, ont été provisoirement transférés à Las Palmas pour exercer leurs fonctions à distance. Cette mesure a permis à la Mission de continuer de fonctionner, avec des capacités certes fortement réduites, en mettant l'accent sur la fourniture de quatre produits de base vitaux, à savoir de l'eau en vrac, de l'eau potable, du carburant et des rations alimentaires, aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable. Le départ d'une partie du personnel, exigé par le Gouvernement marocain, est la cause principale de l'insuffisance des résultats pour un certain nombre d'indicateurs clefs. Le bureau de liaison de la Mission à Tindouf (Algérie) a continué de fonctionner normalement, mis à part que le personnel du bureau n'a pas pu assister aux activités de formation et de coordination organisées périodiquement à Laayoune.

11. La Mission s'est employée à exécuter les tâches qui lui ont été confiées dans les résolutions 2218 (2015) et 2285 (2016) en agissant sur plusieurs fronts. Elle a

veillé à ce que soit évitée toute violation grave de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et a établi des rapports analytiques et thématiques comportant des informations à jour sur la situation et sur les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région. Ces dernières fonctions ont été perturbées par le départ du personnel civil de la Mission recruté sur le plan international. Les projets prévus et le renforcement programmé des mesures de sécurité dans la zone d'opérations, en particulier à l'est du mur de sable, ont été suspendus à la suite du départ du personnel compétent.

12. La MINURSO a assuré la veille des informations diffusées par les médias locaux et régionaux et établi, à l'intention des parties concernées, des organisations gouvernementales et des ambassades des pays de la région, une revue de presse quotidienne sur les sujets relevant de sa compétence.

13. Les opérations de détection des mines et de déminage de la Mission ont été interrompues à partir du 20 mars 2016 et jusqu'à la fin de l'exercice considéré. En conséquence, un certain nombre d'activités prévues n'ont pas pu être menées. La Mission a néanmoins procédé à des levés non techniques et établi des cartes des zones dangereuses afin de contenir le risque et de réduire le nombre de morts et de blessés par suite de l'explosion de mines terrestres et d'autres engins non explosés. Elle a déminé une superficie de 2 685 975 mètres carrés à l'est du mur de sable.

14. La Mission a également appuyé l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, en fournissant notamment analyses et conseils politiques à son équipe. L'Envoyé personnel a continué de tenir des discussions bilatérales avec les parties et les États voisins. Les pourparlers informels entre les parties n'ont toutefois pas eu lieu car les négociations sont demeurées au point mort.

15. La Mission a continué de coopérer avec les représentants de l'Union africaine en leur fournissant un soutien logistique (espaces de bureaux, informatique, communication, transport) jusqu'à leur départ le 20 mars. De son côté, l'Union africaine lui a communiqué des informations sur les activités et les décisions relatives aux domaines relevant de sa responsabilité et sur l'évolution de la situation régionale.

16. La Mission est chargée d'appuyer le programme de mesures de confiance du HCR en fournissant un soutien logistique (carburant et fournitures de bureau notamment), moyennant remboursement des coûts, et en offrant les services de membres de la Police des Nations Unies. Toutefois, comme indiqué plus haut, le programme est resté suspendu tout au long de l'exercice considéré et n'a donc donné lieu à aucune dépense et à aucune demande de remboursement des coûts. Dans un souci de bonne gouvernance des ressources financières, les responsables de la Mission ont décidé de réduire progressivement la composante police et, de ce fait, le taux de vacance de postes de cette composante était de 100 % en février 2016. Si le programme de mesures de confiance du HCR devait reprendre, la Mission s'efforcerait de déployer des membres de la Police des Nations Unies de sa réserve stratégique basée à Brindisi (Italie), afin de répondre aux besoins jusqu'à l'arrivée de nouvelles recrues.

17. Le montant brut des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice 2015/16 s'est élevé à 50 148 300 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/305 était de 51 118 300 dollars. La Mission a donc utilisé 98,1 % du montant brut des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

18. L'exécution du budget pour l'exercice considéré est caractérisée par une sous-utilisation des crédits prévus pour les militaires et le personnel de police, principalement imputable à des dépenses inférieures aux prévisions au titre des indemnités de subsistance (missions) pour les observateurs militaires et les membres de la Police des Nations Unies en raison de taux de vacance de postes moyens effectifs plus élevés que prévu (8,3 % pour les observateurs militaires et 83,3 % pour les membres de la Police des Nations Unies, contre respectivement 5 % et 25 %), et au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement du personnel militaire, ainsi que par une sous-utilisation des crédits ouverts pour le personnel civil, liée essentiellement au fait que les dépenses communes pour le personnel recruté sur le plan international ont été moindres que prévu.

19. La sous-utilisation globale des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses opérationnelles supplémentaires imprévues au titre des fournitures, services et matériel divers en raison du recrutement de chauffeurs vacataires à l'est du mur de sable ainsi que du coût des rations et des frais d'hébergement à l'hôtel d'observateurs militaires, de contingents et de membres de la police à la suite de l'interruption à la mi-mars 2016 des contributions volontaires qui devaient être versées par le pays hôte.

C. Activités d'appui de la Mission

20. Les recrutements sur les plans national et international ont été gelés du 17 mars 2016 à la fin de l'exercice considéré. Le départ de membres du personnel d'appui à la Mission a eu des répercussions importantes sur les activités courantes et l'efficacité du personnel restant, en particulier dans les domaines du génie et des transports. L'absence de communication et des perturbations touchant des fonctions et procédures essentielles ont entravé les tâches administratives.

21. Le fonctionnement du Centre des opérations logistiques conjointes a dû être assuré entièrement par du personnel nouvellement recruté sur le plan national après le départ, en mars 2016, de deux membres du Centre recrutés sur le plan international, qui composaient 66 % de son effectif. En conséquence, le Centre n'a pas pu effectuer certaines inspections des rations dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable ni appliquer les nouvelles normes relatives aux rations alimentaires, et il a dû interrompre le programme de formation obligatoire des fonctionnaires chargés des rations dans les bases d'opérations, ce qui les a empêchés de remplir certaines de leurs fonctions. L'absence de personnel recruté sur le plan international a également gêné le contrôle des rations, y compris sur le plan de la qualité, et les activités de coordination.

22. Le Gouvernement marocain a cessé de prendre à sa charge l'alimentation et l'hébergement des observateurs militaires et des membres des contingents basés ou en visite à Laayoune, ce qui a posé de considérables problèmes d'ordre administratif et opérationnel. La Mission a pris des mesures provisoires en établissant des priorités parmi ses dépenses afin de couvrir le coût de l'alimentation et de

l'hébergement, qui avait été inscrit au budget comme contribution volontaire en nature du Gouvernement marocain.

23. La Mission a dû interrompre son programme de réapprovisionnement en carburant, et presque dû y mettre fin, les chauffeurs et répartiteurs étant partis le 17 mars 2016. Elle a pu poursuivre ses opérations en puisant dans les réserves de carburant qui avaient été constituées pour trois mois et stockées dans cinq bases d'opérations situées à l'est du mur de sable. Dans le cadre des mesures provisoires susmentionnées, des vacataires ont été engagés et leur contrat a été prorogé afin que l'approvisionnement en carburant puisse être assuré dans la zone de la Mission.

24. La MINURSO a modernisé ses infrastructures en installant une cuisine pour 100 personnes à Mehaires et remplacé les réservoirs de carburant pour groupes électrogènes de la base d'opérations de Tifariti, où elle a aussi créé un atelier régional d'entretien des véhicules. Comme c'était prévu, elle a continué de moderniser ses installations de sécurité, en particulier l'éclairage à Bir Lahlou et Agüenit.

25. En raison de l'étendue de ses activités et du déploiement de personnel sur le territoire et au bureau de liaison de Tindouf, la Mission a dû utiliser quatre aéronefs. Comme l'année précédente, la flotte était composée de deux hélicoptères Mi-8 et de deux avions An-26-100.

26. La Mission s'est employée à atteindre l'objectif mondial fixé par l'ONU, qui consiste à utiliser 50 % d'énergie renouvelable d'ici à 2020, en installant une turbine éolienne pour l'alimentation d'un de ses relais de communication. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan quinquennal qui prévoit l'installation de sources d'énergie renouvelable dans l'ensemble de la Mission afin de réduire de 50 % l'utilisation des sources d'énergie non renouvelables.

27. Dans le respect des normes environnementales, la MINURSO avait fait l'acquisition de laboratoires d'analyse de l'eau pour vérifier sur place la qualité de ses eaux traitées et s'assurer de disposer de sources durables d'eau salubre dans l'ensemble de la Mission.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

28. La Mission a continué de coopérer avec les représentants de l'Union africaine en leur apportant un soutien logistique, notamment en mettant à leur disposition des bureaux, des services informatiques et des moyens de communication et de transport jusqu'à leur départ le 20 mars 2016.

29. Dans le cadre du programme de mesures de confiance, la Mission a mis ses moyens logistiques à la disposition du HCR, qui organise des rencontres entre membres de familles sahraouies séparées. Ce programme est interrompu depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties. En conséquence, aucun aller-retour n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré. Comme prévu, la Mission a organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations et de la Direction générale Aide humanitaire et protection civile de la Commission européenne.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile organique

30. Comme indiqué dans les cadres présentés ci-dessous, la composante civile organique de la Mission a continué de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire et la région et d'en rendre compte, et de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, qui s'efforce d'amener les parties à une solution politique qui détermine le statut définitif du Sahara occidental et mette fin au conflit. Elle a également continué de s'employer à réduire le danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre, d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'Organisation des Nations Unies et de prêter assistance au Bureau de l'Union africaine à Laayoune. Au dernier trimestre, elle n'a pas pu fournir tous les services prévus en raison du départ de personnel civil recruté sur le plan international. Elle devait aussi appuyer le programme de mesures de confiance administré par le HCR, mais celui-ci a été suspendu durant toute la durée de l'exercice.

Réalizations escomptées 1.1 : Progrès vers un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de responsabilité de la Mission ou la concernant (2010/11 : 1; 2011/12 : 2; 2012/13 : 2; 2013/14 : 2; 2014/15 : 2; 2015/16 : 2).	L'Envoyé personnel du Secrétaire général a rendu compte au Conseil de sécurité en décembre 2015 et en avril 2016 de ses navettes diplomatiques et de ses visites dans la région	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	Oui	1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2016/355, en date du 19 avril 2016)
Analyses et avis politiques destinés à l'Envoyé personnel du Secrétaire général et appui logistique lors de ses visites dans la région	Oui	248 rapports quotidiens et 50 rapports hebdomadaires ont été établis; 70 rapports quotidiens et 15 rapports hebdomadaires ont été établis à distance après le départ de membres du personnel de la Mission. De plus, des moyens de transport et une escorte ont été mis à la disposition du Secrétaire général lorsqu'il s'est rendu à Bir Lahlou et à Tindouf (Algérie) en mars 2016. Des moyens de transport et une escorte ont été mis à la disposition de la Directrice de cabinet lorsqu'elle s'est rendue, en sa qualité d'émissaire du Secrétaire général, à Rabat et à Tindouf (Algérie) en juin 2015. Des moyens de transport et une escorte ont été mis à la disposition de l'Envoyé personnel du Secrétaire général lorsqu'il

<p>Exposés hebdomadaires à l'intention du groupe central, réunions mensuelles avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales pour examiner la situation sur le terrain et faire le point régulièrement sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays</p> <p>320 synthèses des informations véhiculées par les médias sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental</p> <p>Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande</p>	<p>s'est rendu à Tindouf (Algérie) en septembre et novembre 2015 et lors des deux visites qu'il a effectuées en février 2016.</p> <p>52 Exposés ont été organisés à l'intention des membres du groupe central (dont certains participants ne font pas partie de la Mission).</p> <p>12 Réunions formelles mensuelles ont été tenues avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité.</p> <p>4 Réunions trimestrielles ont été tenues avec le Groupe des Amis.</p> <p>10 Réunions formelles et informelles ont été tenues avec les parties au conflit, les autorités locales et les interlocuteurs concernés.</p> <p>307 Revues de presse ont été établies.</p> <p>Le nombre de revues de presse inférieur à ce qui était prévu est dû au départ de membres du personnel de la Mission.</p> <p>58 Réunions et exposés politiques formels et informels ont été organisés à l'intention de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations non gouvernementales internationales, de la société civile et des médias.</p>
---	---

Réalisations escomptées 1.2 : Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les réfugiés

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<p>1.2.1 Maintien du nombre de parents de réfugiés prenant part à des visites familiales (allers simples) (2011/12 : 1 681; 2012/13 : 1 800; 2013/14 : 1 001; 2014/15 : 2 100; 2015/16 : 2 100)</p>	<p>Les visites familiales organisées par le HCR sont suspendues depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties.</p>
<p><i>Produits prévus</i></p> <p>Observation, accompagnement et facilitation, par des membres de la Police des Nations Unies affectés à la Mission, de 20 visites familiales, pour 2 100 personnes, entre Tindouf et le territoire, dans le cadre du programme de visites familiales du HCR, y compris la participation à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et des visites à l'hôpital</p>	<p><i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i></p> <p>Non</p> <p><i>Observations</i></p> <p>Les visites familiales organisées par le HCR sont suspendues depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties concernant la liste des candidats à ces visites.</p>

Affectation de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf, ainsi qu'à bord d'appareils affrétés par le HCR, afin de faciliter 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire	Non	Les visites familiales organisées par le HCR sont suspendues depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties.
Fourniture, moyennant remboursement, de moyens aériens (avions) de la Mission afin de faciliter la tenue de séminaires culturels semestriels organisés dans le cadre du programme de mesures de confiance du HCR	Non	Les visites familiales organisées par le HCR sont suspendues depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties.
Réunions et échanges de vues bimensuels, formels ou informels, avec le HCR afin de faire le point sur la mise en œuvre du programme de mesures de confiance	26	Réunions et exposés formels et informels ont été organisés.

Réalisations escomptées 1.3 : Réduction du danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre

Indicateurs de succès prévus

1.3.1 Augmentation de la superficie des terres nettoyées de mines et de restes explosifs de guerre dont la présence était connue, dans le but de faciliter l'accès des observateurs militaires de la Mission à des zones dont l'accès était auparavant restreint, afin qu'ils puissent aider à surveiller le respect du cessez-le-feu (2011/12 : 750 000 m²; 2012/13 : 916 021 m²; 2013/14 : 4 464 900 m²; 2014/15 : 8 550 000 m²; 2015/16 : 5 000 000 m² déminés en profondeur)

La diminution attendue de la productivité entre 2014/15 et 2015/16 est attribuable au changement du terrain où les équipes de déminage travailleront ainsi qu'à la combinaison de différentes méthodes de déminage et de dégagement des restes explosifs de guerre. Au cours des années précédentes, les équipes du Centre de coordination de la lutte antimines ont travaillé principalement en terrain plat et sablonneux. À compter de 2015, en revanche, elles aborderont des zones où la végétation est plus dense, ce qui entraînera une baisse de leur productivité par rapport à l'année précédente.

Indicateurs de succès effectifs

Le Centre de coordination de la lutte antimines a nettoyé 2 685 975 m² de terrain au total.

La superficie nettoyée est inférieure aux prévisions, la composante lutte antimines de la MINURSO ayant été transférée hors de la zone de la Mission et les activités de déminage suspendues depuis le 20 mars 2016.

Le Centre de coordination de la lutte antimines a déployé du matériel de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre pour exécuter certaines tâches en fonction de la nature du danger (champ de mines ou zone d'impact) ou du terrain (sable, type de végétation) et des moyens humains disponibles (taille des équipes). Chaque fois que cela s'imposait, il a revu et modifié la hiérarchisation des tâches et les priorités et procédures de déminage. Il a ainsi garanti l'utilisation efficace et efficiente des ressources de la MINURSO, ce qui a permis de nettoyer les zones traversées par les patrouilles motorisées et les itinéraires logistiques empruntés par la Mission.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
5 000 000 m ² de terrains minés et de zones présumées dangereuses dégagés grâce au déminage manuel et mécanique et à l'établissement de levés techniques	2 685 975 m ²	De terrain ont été dégagés par le Centre de coordination de la lutte antimines à l'est du mur de sable. La superficie déminée est inférieure à ce qui était prévu en raison du départ de la composante lutte antimines de la MINURSO et de la suspension des activités de déminage depuis le 20 mars 2016.
50 visites d'assurance qualité des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre menées par les équipes de déminage (1 équipe de déminage mécanique, 2 équipes polyvalentes et 1 équipe chargée des levés et des relations avec les collectivités) à l'est du mur de sable. La superficie déminée au cours de la période 2015/16 sera inférieure à celle de l'exercice précédent, mais toutes les équipes de déminage devront être accréditées par le Centre de coordination de la lutte antimines afin de garantir le respect des Normes internationales de la lutte antimines. En outre, il est probable qu'une ONG internationale déploiera au moins 2 équipes de déminage au Sahara occidental en 2015. Bien que ces équipes ne soient pas financées par l'ONU, le Centre de coordination de la lutte antimines les accréditera et leur rendra visite à des fins d'assurance qualité.	25	Visites d'assurance qualité Le nombre de visites d'assurance qualité est inférieur à ce qui était prévu en raison du départ de la composante lutte antimines de la MINURSO et de la suspension des activités de déminage depuis le 20 mars 2016.
Maintien d'une équipe d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable	Oui	Avant le 20 mars 2016, l'équipe d'urgence était chargée d'effectuer des opérations ponctuelles d'enlèvement d'engins non explosés à Bir Lahlou. Cependant, ces tâches n'ont plus pu être menées à bien après cette date en raison du départ de la composante lutte antimines de la MINURSO.
Conseils et assistance technique fournis à l'Armée royale marocaine et au Front Polisario en vue de renforcer les capacités locales de déminage de part et d'autre du mur de sable dans le cadre de 6 réunions de coordination des opérations de déminage (2 avec l'Armée royale marocaine à l'ouest du mur de sable et 4 avec le Front Polisario à l'est du mur de sable)	Oui	Le Centre de coordination de la lutte antimines a rencontré les autorités du Front Polisario chargées de la lutte antimines à l'est du mur de sable à 6 reprises et celles de l'Armée royale marocaine à l'ouest du mur de sable à une occasion. Le nombre de réunions de coordination avec le Front Polisario a été plus élevé que prévu, car le Centre a collaboré avec lui pour mener des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable.

		Des rencontres ont eu lieu à Laayoune, mais du fait du départ de membres du personnel de la Mission en mars 2016, seule 1 des 2 réunions prévues avec l'Armée royale marocaines a eu lieu.
Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus à jour possible sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre	Oui	La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mise à jour et enrichie quotidiennement, de sorte que le Centre de coordination de la lutte antimines a été à même de communiquer des informations à jour sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre lorsque cela s'avérait nécessaire.
Tenue, dès l'arrivée de membres du personnel militaire ou civil nouvellement affectés ou transférés à la MINURSO, de séances de formation et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines; tenue, dans les bases d'opérations, de 12 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines	Non	La Mission n'a pu organiser que 3 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines dans les bases d'opérations, auxquelles 39 observateurs militaires ont participé. Le nombre de séances organisées est inférieur à ce qui était prévu en raison du départ de la composante lutte antimines de la MINURSO.
Vérification des itinéraires de patrouille à l'aide des instructions données par le Centre d'opérations conjoint afin de garantir la sécurité des observateurs militaires lors de leurs déplacements; contrôle, à la demande du Front Polisario, des couloirs de transport afin de permettre aux populations locales ou nomades et aux réfugiés de se déplacer en toute sécurité dans un délai de 30 jours	Oui	Environ 29 kilomètres de route à l'est du mur de sable ont été inspectés. Les contrôles ont été effectués dans les 30 jours suivant la demande initiale de la composante militaire.

Composante 2 : composante militaire

31. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante militaire de la Mission a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu et elle a, en appui à la composante civile, atténué les risques inhérents à la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. Elle s'est concentrée sur les aspects prioritaires en la matière : inspection des postes de commandement des unités des forces armées; poursuite des activités de liaison avec le Front Polisario et l'Armée royale marocaine; envoi de patrouilles terrestres et aériennes pour surveiller le respect du cessez-le-feu; suivi des opérations de neutralisation des mines et des munitions non explosées menées par les deux parties et marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisations escomptées 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2013/14 : 0; 2014/15 : 0; 2015/2016 : 0)

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires

Une violation du cessez-le-feu, au sens de l'accord militaire n° 1, a été confirmée : il a été observé que l'Armée royale marocaine a tué par balle un civil (un chamelier sahraoui) à proximité de Mijek dans la zone tampon démilitarisée située à l'est du mur de sable. Cette violation fait actuellement l'objet d'une enquête.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

36 928 jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille, 28 patrouilles par jour pendant 313 jours, et 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille, 9 patrouilles par jour pendant 52 jours)

33 092 Jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit

Le nombre de jours/homme de patrouille d'observation motorisée a été inférieur aux prévisions en raison de retards dans le déploiement des observateurs militaires et du manque de personnel dans les bases d'opérations qui en a découlé, ainsi que de l'interruption des observations nocturnes et des patrouilles terrestres et, dans les zones situées à l'est du mur de sable, de la réduction du rayon à l'intérieur duquel les patrouilles sont déployées, pour des raisons de sécurité.

L'équipe conjointe d'assistance en matière de sécurité a recommandé la poursuite de cette interruption. Les conditions de sécurité font l'objet d'un suivi mensuel et sont mises à jour dans le cadre de l'évaluation des risques de sécurité. En outre, après le départ de membres du personnel civil, quelques patrouilles qui avaient été prévues ont été annulées en raison du nombre insuffisant de véhicules de patrouille disponibles.

832 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies aux postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies par visite et 4 visites par semaine pendant 52 semaines)

724 Visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies aux postes de commandement des forces armées des deux parties

Le nombre de visites de liaison a été inférieur aux prévisions car l'indisponibilité des commandants de région militaire ou de sous-secteur a entraîné l'annulation de plusieurs patrouilles.

1 119 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 170 unités relevant du quartier général et de 8 446 sous-unités

965 Heures de patrouille aérienne

Le nombre d'heures de patrouille aérienne a été moins élevé que prévu principalement en raison des conditions météorologiques défavorables,

(46,6 heures de vol par hélicoptère et par mois, à raison de 2 hélicoptères pendant 12 mois)

Enquêtes sur toutes les violations présumées du cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie

d'opérations non programmées de maintien en condition et de la réaffectation d'hélicoptères pour des vols de ravitaillement logistique prioritaires et pour la visite du Secrétaire général en mars 2016.

4 Violations présumées ont été signalées (2 mettant en cause l'Armée royale marocaine et 2 les forces militaires du Front Polisario)

Les enquêtes sont toujours en cours. Une violation a été confirmée et signalée au Siège de l'ONU.

Composante 3 : appui

32. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante appui de la Mission a fourni des services logistiques et administratifs et des services de sécurité efficaces et rationnels pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission. Ces services d'appui ont été fournis à un effectif moyen de 200 observateurs militaires, 26 membres des contingents, 2 agents de la Police des Nations Unies, 83 agents recrutés sur le plan international, 157 agents recrutés sur le plan national, 9 Volontaires des Nations Unies et 3 membres du personnel fourni par des gouvernements.

Réalisations escomptées 3.1 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'appui fourni à la Mission dans le domaine de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Réduction des effectifs chargés de l'appui à la mission par rapport aux effectifs militaires, de police et des services organiques (2012/13 : 68,7 %; 2013/14 : 68,1 %; 2014/2015 : 63,0 %; 2015/16 : 58,4 %)

Objectif atteint

3.1.2 Poursuite de l'amélioration des logements dans toutes les bases d'opérations grâce à des services de rénovation et d'entretien

Objectif atteint

Au cours de la période considérée, dans le cadre de la modernisation de son infrastructure, la MINURSO a fait construire une cuisine capable de nourrir 100 personnes à Mehaires, a amélioré les réservoirs de carburant pour groupes électrogènes de la base d'opérations de Tifariti et y a créé un centre régional pour le maintien en condition des véhicules. En outre, la Mission a poursuivi ses opérations prévues de renforcement de la sécurité personnelle en installant ou remplaçant des projecteurs de sécurité sur les sites de Bir Lahlou et Agüenit.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 membres des contingents, 218 observateurs militaires et 12 membres de la Police des Nations Unies	26 200	Effectif moyen des membres des contingents Effectif moyen des observateurs militaires Le nombre de déploiements a été inférieur aux prévisions en raison de la délivrance tardive de visas par les autorités marocaines.
	2	Effectif moyen des membres de la Police des Nations Unies Le nombre de membres de la Police des Nations Unies déployés dans le cadre de la Mission a été moins élevé que prévu du fait de la suspension du programme de visites familiales mené par le HCR en juin 2014 à la suite d'un désaccord entre les parties.
Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome pour le dispensaire/hôpital de niveau I, équipé de matériel de soins dentaires, de radiographie et de laboratoire	8	Rapports sur les opérations mensuelles de vérification, de contrôle et d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I du Groupe médical
Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant à l'ONU ainsi que des biens durables et non durables et établissement des rapports correspondants, et application du principe de responsabilité mesurée par les principaux indicateurs de résultats portant sur 15 domaines en matière de gestion du matériel	Oui	
Entreposage et distribution, sur 13 sites, de 210 tonnes de rations, 2 500 rations de combat et 478 000 litres d'eau en bouteille destinés aux observateurs militaires, aux membres des contingents, aux agents de la Police des Nations Unies, au personnel recruté sur le plan international et aux Volontaires des Nations Unies	212 2 500 480 180	Tonnes de rations stockées et distribuées Rations de combat stockées et distribuées Litres d'eau en bouteille distribués sur 13 sites aux membres des contingents, aux agents de la Police des Nations Unies, au personnel recruté sur le plan international et aux Volontaires des Nations Unies Le nombre de rations dans les bases d'opérations a été supérieur aux prévisions en raison du niveau plus élevé de réserves dans cinq bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, en août 2015.

Administration d'un effectif moyen de 283 membres du personnel civil, dont 89 recrutés sur le plan international, 168 recrutés sur le plan national, 16 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements

83 Effectif moyen des personnels recrutés sur le plan international pour lesquels des services d'administration ont été fournis

Le nombre a été inférieur aux prévisions en raison du départ du personnel civil recruté sur le plan international.

157 Effectif moyen des personnels recrutés sur le plan national pour lesquels des services d'administration ont été fournis

Le nombre a été moins élevé que prévu du fait de l'interruption des procédures de recrutement du personnel recruté sur le plan national par suite du départ du personnel civil recruté sur le plan international.

9 Effectif moyen des Volontaires des Nations Unies pour lesquels des services d'administration ont été fournis

3 Effectif moyen des membres du personnel fourni par des gouvernements

Le nombre a été inférieur aux prévisions en raison du départ du personnel civil recruté sur le plan international.

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline portant sur la prévention, l'exécution des politiques et les mesures correctives, pour l'ensemble du personnel militaire et civil et du personnel de police

Oui

Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 9 bases d'observateurs militaires et de 5 locaux utilisés par le personnel civil, y compris le quartier général de la Mission, le bureau de liaison de Tindouf, la Base de soutien logistique, le Centre de communications et de formation, et le site de relais de transmission

Oui Les travaux d'entretien et de réparation, prévus ou d'urgence, ont été menés dans les règles au cours des trois premiers trimestres sur les bases d'Auserd, Oum Dreyga, Smara, Mahbes, Bir Lahlou, Tifariti, Mehaires, Mijek et Agüenit, ainsi qu'au quartier général, au Centre de communications et de formation, à la Base de soutien logistique, au bureau de liaison de Tindouf et au site de relais de transmission.

Toutefois, le départ de personnel civil recruté sur le plan international a eu pour conséquence la non-réalisation des objectifs fixés en termes de niveau de qualité des services lors du dernier trimestre de l'exercice.

Exploitation et entretien de 18 stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU sur 9 sites	Oui 18 stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU (modules I et II) ont été exploitées et entretenues sur 10 sites au cours des trois premiers trimestres. Le départ de personnel civil recruté sur le plan international a eu pour conséquence la non-réalisation des objectifs fixés en termes de niveau de qualité des services lors du dernier trimestre de l'exercice.
Exploitation et entretien de 81 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 13 sites	Oui 81 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 14 sites (1 site supplémentaire du fait de la redéfinition des sites) ont été exploités et entretenus au cours des trois premiers trimestres. Toutefois, le départ de personnel civil recruté sur le plan international a eu pour conséquence la non-réalisation des objectifs fixés en termes de niveau de qualité des services lors du dernier trimestre de l'exercice.
Entretien de 4 aérodromes et de 8 aires d'atterrissage d'hélicoptères sur 8 sites	Oui
Construction d'un hélicoptère en béton armé sur la base d'opérations d'Auserd	Non Le départ du personnel civil recruté sur le plan international a eu pour conséquence que cette construction n'a pas été menée à terme.
Installation d'une cuisine roulante d'une capacité de 100 personnes sur la base d'opérations d'Agüenit, à l'est du mur de sable	Oui L'installation d'une cuisine roulante d'une capacité de 100 personnes sur la base d'opérations de Mehaires, à l'est du mur de sable, a été menée à terme.
Forage de puits profonds sur la base d'opérations de Bir Lahlou	Non L'appel d'offres n'a pas eu le succès escompté du fait du manque de candidatures et du coût plus important que prévu dans le budget.
Entreposage de 0,822 million de litres de carburant diesel pour des groupes électrogènes	0,893 Million de litres de diesel stockés et distribués Le volume a été supérieur aux prévisions en raison des mesures imprévues d'augmentation des capacités de stockage, mises en œuvre sur 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable en août 2015.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 368 véhicules et accessoires appartenant à l'ONU, dont 190 véhicules légers, 58 véhicules d'appui (engins de manutention, engins du génie et autres véhicules), 4 ambulances, 64 véhicules spécialisés (autocars et camions), 8 remorques et 44 accessoires, dans 6 ateliers sur 5 sites (2 à Laayoune et 1 à Tindouf, Smara, Oum Dreyga et Auserd)	Oui 209 véhicules légers, 47 véhicules à usage spécial, 4 ambulances ainsi que 148 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés ont été exploités et entretenus. Toutefois, la mise en œuvre des calendriers d'entretien a accusé de sérieux retards, seul le personnel recruté sur le plan international étant autorisé à franchir le mur de sable. Après les crises survenues en mars, les priorités ont changé et l'accent a été mis sur le maintien en condition des véhicules utilisés pour exécuter les tâches essentielles.
--	--

Distribution de 0,540 million de litres de carburant diesel, d'huile et de lubrifiants pour les véhicules de transport terrestre	0, 5614	Million de litres de carburant diesel, d'huile et de lubrifiants pour les véhicules de transport terrestre stockés et distribués Le volume a été supérieur aux prévisions en raison des mesures imprévues d'augmentation des capacités de stockage, mises en œuvre sur 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable en août 2015.
Exploitation 7 jours sur 7 d'une navette pour les déplacements quotidiens d'un effectif moyen de 80 membres du personnel des Nations Unies, de leur logement à la zone de la Mission, ainsi que pour le personnel devant utiliser l'aéroport de Laayoune au départ et à l'arrivée, et services de chauffeur quotidiens pour les hauts responsables de la Mission	Oui	Exploitation comme prévu des services de navette quotidienne et des services de chauffeur
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 2 avions et de 2 hélicoptères	2 2	Avions exploités et entretenus Hélicoptères exploités et entretenus 3 039,88 heures de vol entre Laayoune, le bureau de liaison de Tindouf et diverses bases d'opérations et autres zones de responsabilité, pour soutenir l'exécution du mandat de la Mission. 10 450 passagers ont été ainsi transportés; 523 patrouilles d'observation aérienne (965,22 heures de vol au total) effectuées au-dessus du territoire, de part et d'autre du mur de sable; 16 vols effectués pour transporter des hauts responsables, 10 vols d'évacuation sanitaire primaire et 19 vols d'évacuation sanitaire secondaires.
Distribution de 2,85 millions de litres de carburant pour les opérations aériennes	2 677 995	Litres de carburant aviation distribués La consommation de carburant pour le transport aérien a été moins élevée que prévu en raison de la réduction du nombre d'heures de vol due à la fermeture de la piste d'atterrissage de la base d'opérations d'Auserd par suite de fortes pluies, et du fait du prolongement de la durée d'indisponibilité des hélicoptères dû à des opérations d'entretien non prévues.
Exploitation et entretien de 4 stations de ravitaillement en carburant aviation sur les bases d'opérations d'Auserd, d'Oum Dreyga, de Tifariti et de Mahbes	Oui	

Communications

Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellitaire comprenant 1 station terrestre permettant d'assurer des services de communications vocales, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans toute la zone de la Mission ainsi qu'entre la Mission et le Siège de l'ONU

Oui

Services d'appui et d'entretien pour 11 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 dispositifs de visioconférence et 10 postes radio numériques à bande étroite

Oui

Services d'appui et d'entretien pour 600 postes de radio portatifs, 310 radios mobiles à très haute fréquence, 172 radios mobiles à haute fréquence, 69 stations de radio de la base à très haute fréquence et 42 stations de radio de la base à haute fréquence

Oui

Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 16 serveurs, 373 ordinateurs de bureau, 190 ordinateurs portables, 211 imprimantes et 43 expéditeurs numériques

Oui

Exploitation et maintenance de 12 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 490 usagers dans 15 sites

Oui

Exploitation et maintenance de 12 réseaux sans fil

Oui

Exploitation et maintenance de 4 systèmes de gestion de carte d'identité

Oui

Exploitation et maintenance de 12 caméras de surveillance, de 2 appareils de radiographie et de 2 portiques détecteurs de métal

Oui

Santé

Exploitation et entretien de 1 hôpital de niveau I équipé de 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 service de soins dentaires, 1 laboratoire, 1 unité de radiographie, 1 installation médicale de niveau I ainsi que 3 équipes médicales de l'avant pour les urgences et les soins de premiers secours sur 3 sites, pour tout le

Oui Des postes de soins d'urgence et de premiers secours ont été mis en place, en établissant 2 équipes médicales de l'avant sur les bases d'opérations de Tifariti et d'Auserd, situées respectivement à l'est et à l'ouest du mur de sable, ainsi qu'une autre équipe médicale de l'avant sur la base d'opérations d'Agüenit, qui effectuait une rotation toutes les 2 semaines, et une équipe médicale dans le

personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies ainsi que pour la population civile locale en cas d'urgence	
Bilans de santé complets pour le personnel à l'arrivée et au départ, conformément aux instructions permanentes révisées de la Mission	<p>Oui Le dispensaire de niveau I établi à Laayoune a été exploité et entretenu.</p> <p>Y ont été effectués : 2 234 consultations, 1 690 bilans de santé, 544 bilans de santé réalisés par les équipes médicales de l'avant, 1 101 tests de laboratoire, 480 traitements dentaires; 13 évacuations sanitaires primaires et 40 évacuations sanitaires secondaires ont été effectuées, tandis que 124 consultations médicales ont été dirigées vers des hôpitaux de niveaux II et III.</p>
Plan de vaccination actualisé, adapté à la zone de la Mission, pour les observateurs militaires des Nations Unies	<p>Oui 69 immunisations contre des maladies propres à la zone de la Mission ont été effectuées (fièvre jaune, hépatite A et hépatite B, méningite et sérum antivenimeux contre les piqûres de scorpion).</p>
Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans toute la zone de la Mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies, notamment vers des hôpitaux de niveaux I, II, III et IV répartis sur 6 sites	<p>Oui Accords conclus avec 2 hôpitaux de niveau III, à Casablanca (Maroc) et à Las Palmas. Des dispositions ont été prises par l'officier de liaison pour que le centre de consultations de l'ONU de niveau I, administré par le Groupe médical du Bangladesh à Laayoune, et que les hôpitaux de niveau II (le troisième hôpital militaire et l'hôpital public Ben Medhi) accueillent sans délais des patients faisant partie du personnel de l'ONU.</p> <p>13 évacuations sanitaires primaires et 40 évacuations médicales secondaires effectuées</p>
Exploitation et entretien de centres offrant des services volontaires et confidentiels de conseils et de dépistage du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission	<p>Oui Consultations et dépistages volontaires et confidentiels du VIH/sida assurés par l'unité médicale. En outre, des trousse de prophylaxie postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel dans le cadre de la lutte contre le VIH au sein de la Mission.</p>
Programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues	<p>Oui Des programmes de sensibilisation au VIH ont été menés auprès de 219 nouveaux arrivants. Des bulletins d'information et d'autres produits destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par Lotus Notes et apposés sur le tableau d'affichage. En outre, pendant la Journée mondiale de la lutte contre le sida, des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués.</p>
Information et sensibilisation concernant la grippe A (H1N1) et les pandémies de grippe à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel	<p>Oui Des programmes de sensibilisation et de formation ont été proposés à tous les nouveaux membres du personnel à leur arrivée.</p>

Promotion de la santé grâce à une formation médicale continue assurée dans le cadre de divers cours et exposés à ce sujet	<p>Oui Des conférences sur le VIH/sida ont été menées, ainsi que des séances d'information sur la réanimation cardiorespiratoire, les problèmes dentaires courants, les brûlures, les douleurs thoraciques, les coups de chaleur et l'hyperthermie, l'utilisation du matériel électromédical, le paludisme cérébral, la diarrhée aqueuse, la méningite et les premiers secours.</p> <p>Des exposés de sensibilisation ont été présentés sur la prévention du VIH/sida et sur la prévention et le traitement des morsures de serpent et des piqûres de scorpion.</p>
Services d'analyses médicales avancées externalisés auprès d'un laboratoire local dans la zone de la Mission	<p>Oui Des services d'analyses médicales avancées ont été fournis par des laboratoires de niveaux II, III et IV dans le cadre d'un contrat portant sur des prestations non fournies par le laboratoire hospitalier de niveau I. Des analyses de l'eau ont été menées à bien dans toutes les installations de purification de l'eau dans les bases d'opérations (Auserd, Oum Dreyga, Smara, Mahbes, Bir Lahlou, Tifariti, Mehaires, Mijek, Agüenit et le quartier général de la Mission, à Laayoune).</p>
Sécurité	
Prestation de services de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sur tous les sites de la Mission	<p>Oui</p>
Évaluation des conditions de sécurité à l'échelle de la Mission, y compris pour les logements des nouveaux membres du personnel recruté sur le plan international	<p>Oui Des contrôles de sûreté et de sécurité des installations ont été réalisés sur les bases d'opérations.</p> <p>7 inspections portant sur la sécurité de logements individuels, 7 inspections portant sur la sécurité dans des hôtels, des inspections portant sur la sécurité dans chacune des 9 bases d'opérations (deux fois par an et par politique de gestion des risques de sécurité existante)</p>
Organisation de 4 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission	<p>Oui Dans le cadre de la réunion des commandants des bases d'opérations des observateurs militaires des Nations Unies, des stages de sensibilisation aux questions de sécurité ont été organisés chaque trimestre, qui portaient sur les sujets suivants : évaluation des risques, plans de sécurité, normes minimales de sécurité opérationnelle, normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, trousse de prophylaxie postexposition, et opérations d'évacuation sanitaire massive. Une formation annuelle aux questions de sécurité a été dispensée à Tindouf, tandis que des réunions mensuelles organisées à l'intention des personnes</p>

<p>Organisation, à l'intention de tout le personnel civil des Nations Unies, de séances de formation sur la sécurité et d'exercices d'évacuation et de réinstallation (formation trimestrielle « Sécurité et sûreté en mission » à Laayoune, stage annuel de sensibilisation aux questions de sécurité à Tindouf, et exercices d'évacuation et de réinstallation annuels conduits dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité à Laayoune, à Tindouf et dans 9 bases d'opérations)</p>	Oui	<p>relais pour les questions de sécurité et des séances de formation à la sécurité et la sûreté en mission ont été dispensées au quartier général de la mission à Laayoune.</p> <p>2 séances de formation à la sécurité et la sûreté en mission ont été organisées à Laayoune, le stage annuel s'est tenu à Tindouf, et les exercices d'évacuation et de réinstallation ont été menés dans les bases d'opérations, avec tout le personnel civil.</p>
<p>Organisation d'un stage de sensibilisation aux questions de sécurité et d'exercices d'évacuation et de lutte contre les incendies pour les nouvelles recrues</p>	Oui	<p>18 Exercices d'évacuation en cas d'incendie menés dans les bases d'opérations, au quartier général de la Mission, à la base mobile de soutien logistique, aux centres d'entraînement au combat et dans les bureaux de l'ONU à Tindouf</p>

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police	–	–	–	–
Observateurs militaires	5 911,1	5 467,9	443,2	7,5
Contingents	907,1	746,1	161,0	17,7
Police des Nations Unies	246,0	33,6	212,4	86,3
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	7 064,2	6 247,6	816,6	11,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	15 067,5	14 922,8	144,7	1,0
Personnel recruté sur le plan national	5 153,7	5 069,4	84,3	1,6
Volontaires des Nations Unies	482,2	478,1	4,1	0,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	27,6	(27,6)	(100,0)
Personnel fourni par les gouvernements	59,3	13,3	46,0	77,6
Total partiel	20 762,7	20 511,2	251,5	1,2
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	15,0	149,4	(134,4)	(896,0)
Voyages	670,4	788,6	(118,2)	(17,6)
Installations et infrastructures	2 979,8	3 106,3	(126,5)	(4,2)
Transports terrestres	1 090,1	1 020,1	70,0	6,4
Transports aériens	10 699,8	10 042,1	657,7	6,1
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	1 774,8	1 232,6	542,2	30,5
Informatique	1 313,2	1 462,1	(148,9)	(11,3)
Santé	158,5	133,4	25,1	15,8
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 589,8	5 454,9	(865,1)	(18,8)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	23 291,4	23 389,5	(98,1)	(0,4)
Total brut	51 118,3	50 148,3	970,0	1,9
Recettes provenant des contributions du personnel	2 116,2	2 132,7	(16,5)	(0,8)
Montant net	49 002,1	48 015,6	986,5	2,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	2 071,7	2 136,6	(64,9)	(3,1)
Total	53 190,0	52 284,9	905,1	1,7

^a Dont 1 875 600 dollars provenant du Gouvernement marocain et 261 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

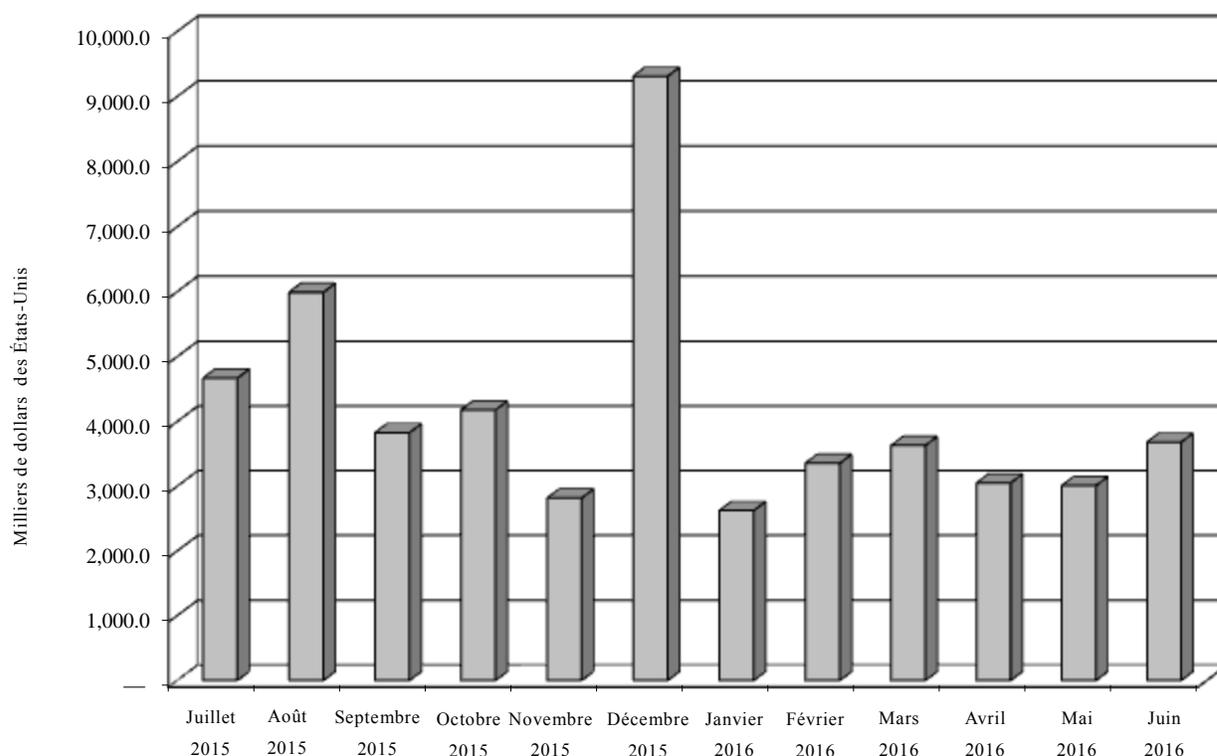
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Transfert</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	7 064,2	(600,0)	6 464,2
II. Personnel civil	20 762,7	(246,0)	20 516,7
III. Dépenses opérationnelles	23 291,4	846,0	24 137,4
Total	51 118,3	–	51 118,3
Pourcentage de réaffectations			1,7

33. Au cours de la période considérée, des fonds ont été réaffectés de la catégorie I (Militaires et personnel de police) et de la catégorie II (Personnel civil) à la catégorie III (Dépenses opérationnelles) afin de faire face aux dépenses suivantes : les frais de logement et de subsistance des observateurs militaires, des contingents et des policiers, qui ont dû être engagés en raison du non-versement de contributions volontaires prévues; l'achat d'un nombre de réservoirs plus élevé que prévu, en raison de l'état de détérioration des réservoirs souples de carburant; le coût non budgétisé lié au recours à des chauffeurs vacataires pour acheminer du matériel aux cinq bases d'opérations réparties au-delà du mur de sable. Ces réaffectations ont été possibles grâce, d'une part, à un taux de vacance plus élevé que prévu au titre des militaires et du personnel de police et, d'autre part, à des dépenses inférieures aux prévisions au titre du personnel civil recruté sur le plan international à la suite du départ de membres du personnel en mars 2016.

C. Évolution des dépenses mensuelles



34. Le pic de dépenses observé en décembre 2015 s'explique principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements au titre des opérations de la flotte de transport aérien de la Mission. En outre, les pics de dépenses enregistrés en juillet et août 2015 sont essentiellement imputables à la comptabilisation d'engagements de dépenses au titre du carburant pour les groupes électrogènes nécessaires aux installations et infrastructures, des coûts de location et des dépenses opérationnelles afférents à deux avions, ainsi que du paiement de services de détection des mines et de déminage.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	47,6
Produits divers ou accessoires	5,8
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	669,9
Total	723,3

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	139,1
Unités de police constituées	–
Total partiel	139,1
Soutien logistique autonome	
Contingents	75,4
Unités de police constituées	–
Total partiel	75,4
Total	214,5

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Daté d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	–	1 ^{er} juillet 2007	17 juillet 2007
Usage opérationnel intensif	0,80	1 ^{er} juillet 2007	17 juillet 2007
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,85	1 ^{er} juillet 2007	17 juillet 2007
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport (Bangladesh)	4,00	10 novembre 2010	10 novembre 2010

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	4 551,7
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	4 551,7

^a Représente les terrains, les bâtiments, les installations et infrastructures, le logement et les dépenses de droits d'atterrissage pour l'aviation.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	443,2	7,5 %

35. Le solde inutilisé tient principalement à des dépenses inférieures au titre de l'indemnité de subsistance (mission) et des frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement du fait d'un taux de vacance effectif plus élevé que prévu (8,3 % contre 5 %).

	<i>Écart</i>	
Contingents	161,0	17,7 %

36. Le solde inutilisé est essentiellement dû à des dépenses moins élevées que prévu au titre des frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, en raison du fait, d'une part, que le taux moyen de vacance a été supérieur aux prévisions (3,7 % contre 0 %), et, d'autre part, que le cycle de relève a débordé l'année financière, ce qui n'était pas prévu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	212,4	86,3 %

37. Le solde inutilisé tient principalement au fait que le déploiement de policiers des Nations Unies a été inférieur aux prévisions. Alors que 12 devaient être déployés au cours de la période considérée, seuls 2 en moyenne ont pu l'être en raison de la suspension prolongée du programme de visites familiales organisé par le HCR.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	144,7	1,0 %

38. Le solde inutilisé a pour principale explication une sous-utilisation des crédits afférents aux dépenses communes de personnel (congés dans les foyers, visites familiales, primes d'affectation et de réinstallation), en raison du départ de membres du personnel civil recruté sur le plan international et de leurs familles en mars 2016. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au titre des salaires et des contributions du personnel imputable au fait que le taux de vacance moyen effectif pour la période a été moins élevé que prévu (6,7 % contre 8 %).

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(27,6)	(100 %)

39. L'écart est imputable aux dépenses engagées au titre du personnel temporaire recruté dans le cadre de la mise en service d'Umoja (et notamment de la mise hors service de Galileo) et de l'opération de classement des postes menée par la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par les gouvernements	46,0	77,6%

40. Le solde inutilisé s'explique par des dépenses moins élevées que prévu au titre des indemnités de subsistance (mission). Le nombre de postes pourvus au cours de la période considérée a été conforme aux prévisions, à savoir une moyenne de trois membres du personnel fourni par les gouvernements. Toutefois, deux de ces postes ont été pris en charge par l'Union africaine, qui a couvert leurs frais de subsistance.

	<i>Écart</i>	
Vacataires	(134,4)	(896,0%)

41. L'écart est imputable à un surcroît de dépenses lié à l'engagement de chauffeurs vacataires pour acheminer du matériel de survie à cinq bases d'opération au-delà du mur de sable, et au fait que les montants afférents aux vacataires, aux travailleurs occasionnels et aux frais de services des aéronefs, initialement inscrits à la rubrique Fournitures, services et matériel divers et à la rubrique Transports aériens, ont finalement été imputés sur la rubrique Consultants.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(118,2)	(17,6%)

42. L'écart tient au fait que les dépenses au titre des frais de voyage des vacataires, inscrites initialement à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, ont finalement été imputées sur la rubrique Voyages.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(126,5)	(4,2%)

43. L'écart résulte des principaux éléments suivants : un surcroît de dépenses au titre de la location de locaux, imputable aux frais de logement (chambres d'hôtel) des observateurs militaires et des contingents qui ont dû être engagés en raison du non-versement de contributions volontaires prévues; l'achat imprévu de réservoirs à carburant, en raison de l'état de détérioration des réservoirs souples; l'acquisition de groupes électrogènes et de matériel électrique, en vue de mettre le stock de groupes électrogènes en conformité avec le plan d'urgence de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	70,0	6,4 %

44. Le solde inutilisé s'explique par le fait que certains véhicules n'ont pas été achetés et que la demande de services de réparation et d'entretien a été moins élevée que prévu en raison du départ du personnel civil recruté sur le plan international de la Mission en mars 2016. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'achat non prévu de pièces détachées.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	657,7	6.1 %

45. Le solde inutilisé est essentiellement imputable au fait que le coût effectif moyen du carburant aviation a été inférieur aux prévisions (0,54 dollar par litre contre 0,90).

	<i>Écart</i>	
Communications	542,2	30,5 %

46. Le solde inutilisé tient principalement au fait, d'une part, que la demande a été moins élevée que prévu en raison du départ de membres du personnel civil recruté sur le plan international de la Mission en mars 2016 et, d'autre part, que les montants prévus au titre des communications assurées par des réseaux commerciaux et des pièces détachées, inscrits initialement à la rubrique Communications, ont finalement été imputés sur la rubrique Informatique.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(148,9)	(11,3 %)

47. L'écart s'explique par le fait que les montants afférents aux communications assurées par des réseaux commerciaux et aux pièces détachées, inscrits initialement à la rubrique Communications, ont finalement été imputés sur la présente rubrique.

	<i>Écart</i>	
Santé	25,1	15,8%

48. Le solde inutilisé tient au fait que les dépenses prévues au titre des évacuations sanitaires secondaires, inscrites initialement à la rubrique Services médicaux, ont finalement été imputées sur la rubrique Observateurs militaires.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(865,1)	(18,8 %)

49. L'écart est essentiellement imputable à un surcroît de dépenses au titre des services divers en raison du recrutement de chauffeurs vacataires à l'est du mur de sable, ainsi qu'aux coûts des rations (repas d'hôtel) pour les observateurs militaires,

les contingents et les policiers qui ont dû être engagés en raison du non-versement de contributions volontaires prévues. Le dépassement de crédits a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits au titre du fret et des dépenses connexes diverses, imputable au fait que les priorités de dépenses de la Mission ont été réorganisées à la suite du départ de membres du personnel de la Mission et que, de ce fait, les acquisitions ont été moins importantes que prévu.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

50. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, soit 970 000 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit le montant de 723 300 dollars correspondant aux produits des placements (47 600 dollars), aux produits divers ou accessoires (5 800 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (669 900 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/305 et 70/286, ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

(Résolution 69/305)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Prend acte des projets d'ingénierie relatifs au forage de puits d'eau profonde de la Mission et demande au Secrétaire général de lui communiquer toute nouvelle information, notamment au sujet des économies escomptées, dans ses futurs rapports sur l'exécution du budget (par. 9)	La Mission a pris les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le premier projet sur la base d'opérations de Bir Lahlou, à l'est du mur de sable, en avril 2015, avec l'appui de la Section de l'information géospatiale de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Le premier appel d'offres n'a pas eu le succès escompté du fait du manque de candidatures et du coût plus important que prévu dans le budget. La Mission a cependant poursuivi la mise en œuvre et l'équipe d'exploration des eaux souterraines de Brindisi prévoit de rendre visite à la Mission d'ici à la fin de 2016 afin de procéder à une étude sur place.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/70/742)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment grâce aux informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution des budgets et aux données périodiques sur les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, comme décrit au paragraphe 28 (par. 33).	<p>Les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses sont analysés dans le rapport sur l'exécution du budget de la Mission.</p> <p>Les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires sont également analysées au cours de l'exercice.</p> <p>La Mission a tiré parti d'Umoja pour analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses, ainsi que les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires.</p>